

Politique pénale

Visite d'Emmanuel Macron à l'école de l'administration pénitentiaire d'Agen : des annonces cache-misère à l'horizon !

Montreuil, le 6 mars 2018

A l'heure où le président de la République vient visiter l'Ecole Nationale de l'Administration Pénitentiaire (ENAP) à Agen accompagné de la ministre de la justice mardi 6 mars 2018, la CGT insertion probation dénonce vivement les conditions de travail des personnels des services pénitentiaires d'insertion et de probation, une réalité bien éloignée d'un service public digne de ce nom.

Loin des **40 personnes prises en charge par agent promises par le Président pendant sa campagne**, la réalité est plus douloureuse : un conseiller d'insertion et de probation peut ainsi se retrouver avec plus de **130 personnes à suivre !!!**

Ces charges de travail que subissent l'ensemble des personnels qu'ils soient administratifs, travailleurs sociaux ou surveillants chargés du placement sous surveillance électronique sont ingérables et rendent très difficile l'accompagnement socio-éducatif de qualité.

Aujourd'hui, le recours à d'éventuels agents non titulaires confirme la **précarisation de nos métiers**, la déqualification par des recrutements de CDD sans formation initiale et la décrédibilisation de l'ENAP, puisque les contractuels ne sont pas formés à l'école...

Le seul résultat... : une précarisation du suivi des personnes condamnées !!!

La venue du président se fait également dans un **contexte de mobilisation** du corps des conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation : en effet, ces personnels sont **venus en masse à Paris le 1/02/2018 demander l'application de la réforme statutaire obtenue après 6 mois de mobilisation** des SPIP en 2016, réforme actant l'accès à la catégorie A et qui devait s'appliquer à compter du 1er février 2018 !

Encore inappliquée à ce jour, les travailleurs sociaux attendent toujours une réponse du gouvernement quant à l'application réelle de ces engagements qui avaient pourtant été validés par le Président Hollande !! Ces engagements ont été pris en reconnaissance des compétences réelles et bien existantes de ces professionnels.

Les personnels attendent que la plus haute autorité de l'État accorde enfin une véritable attention et de véritables moyens aux services en charge de l'insertion et de la réinsertion des personnes délinquantes et qu'elle tienne les engagements pris par son prédécesseur pour cette réforme statutaire.

Emmanuel Macron présentera cet après-midi un projet de réforme pénale dont les contours ont été tracés par les « chantiers justice ». Celui-ci augure davantage d'une politique cache misère et en trompe l'œil qu'un véritable projet ambitieux faisant de la prison d'exception et la réinsertion le véritable objectif !